

No de résolution ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE PACKINGTON

Réunion régulière du Conseil municipal de la paroisse de Packington, tenue au chalet communautaire, mardi 6 septembre 2022 à 19h30 à laquelle étaient présents:

maire. Yves Lebel et Linda Lévesque formant quorum sous la présidence de M. Jules Soucy, Madame et messieurs : Guillaume Morin, Jean-Noël Moreau, Sébastien Thériault,

Le secrétaire-trésorier/directeur général assiste également à la réunion

Lecture et adoption de l'ordre du jour

RS-150-22

Il est proposé par Guillaume Morin et résolu

d'adopter l'ordre du jour tout en laissant le point « Varia » ouvert.

Adoptée à l'unanimité.

Adoption du procès-verbal de la dernière réunion

Il est proposé par Linda Lévesque et résolu

que le procès-verbal du 22 août 2022 soit adopté tel que rédigé

Adoptée à l'unanimité.

Conciliation bancaire

La conciliation bancaire démontre un solde au 31 août 2022 de 485,667.33 \$ au compte courant et de 207,737.06 \$ au fonds de roulement.

Période de questions

Aucune question.

Approbation des comptes

II est proposé par Jean-Noël Moreau et résolu

d'approuver les comptes ci-dessous décrits :

	Comptes à payer - septembre 2022	
	Nom	Montant
-1	Service incendie Ville Témiscouata-sur-le-Lac (cylindre)	82,78\$
2	Transport RDL (Électronique Mercier et tests d'eau)	51,73 \$
3	Fonds d'information sur le territoire (mutation)	15,00\$
4	INFO-Dimanche (tournoi de pompiers)	139,12\$
5	Manic Sanitation (fournitures chalet)	145,47\$
6	The Billard Depot inc. (housse table de billard)	300,30\$
7	Sel Warwick (sel à glace)	11 719,53 \$
8	Doyon Després (grille-pain rotatif)	1 276,22 \$
9	Joseph Dumont (terre mixte et concassé)	58 946,55 \$
10	Place du travailleur (fourniture sécurité)	131,07\$



No de résolution ou annotation

93 318,65 \$	TOTAL	
303,60\$	Webetic (branchement télécopieur et téléphone-salle du conseil)	30
4 141,85 \$	Marijoli excavation (gravier pour travaux des routes)	29
28,74 \$	Les Affaires (abonnement)	28
1 934,01 \$	Denis Moreau (frais de déplacement janvier à juin et frais de congrès)	27
206,99\$	Denis Clermont (équipement plage)	26
175,64\$	Irving Énergie	25
546,04\$	Camping Québec (renouvellement)	24
948,89\$	Avantis Coopérative BMR (évier chalet, fourniture garage)	23
5 173,50 \$	Excavation Gilles Patoine (matériel et travaux)	22
528,65\$	Accès Serrurier (bureau et complexe des Générations)	21
485,66\$	Bell (août et septembre)	20
402,46\$	Carquest (pièces camion Dodge)	19
173,29\$	Buropro Citation (copies facturables)	18
1 711,15 \$	Englobe (scellement de fissures)	17
201,74\$	DG2 (complexe des Générations)	16
722,04 \$	Caserne de pompiers (sorties du 19 juillet et 15 août 2022)	15
30,50\$	Radiateur Martin (fourniture garage)	14
935,77\$	Construction Michaud (fournitures garage et travaux routiers)	13
1 782,42 \$	Les pétroles J. Larochelle	12
77,94\$	Macpek (outil)	11

PRABAM: Projet de fondation plage municipale

municipale. Aussitôt les informations complètent, le conseil sera mis au courant. démarches pour l'obtention de Le Directeur général informe les membres du conseil de l'avancement des soumissions pour les travaux prévus à la plage

TECH 2019-2023 (version 6)

RS-153-22

Attendu que:

- la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de La municipalité de Packington a pris connaissance du Guide relatif aux modalités
- la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation. recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour

Il est proposé par Sébastien Thériault et résolu que :

- La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023; découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fonctionnaires, du Canada et le La municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement employés gouvernement du Québec de même que leurs ministres, et mandataires de toute responsabilité quant hauts aux



0

No de résolution ou annotation

- La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation des travaux version no 6 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;
- 0 La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;
- approuvés par la présente résolution. l'Habitation de toute modification qui sera apportée La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de à la programmation de travaux
- 0 La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation des travaux de coût des travaux admissibles. version nº 6 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions

Adoptée à l'unanimité.

Sûreté du Québec

Il est proposé par Yves Lebel et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington autorise le deuxième versement de la contribution à la Sûreté du Québec de 23,256 \$ en date du 31 octobre 2022.

Adoptée à l'unanimité.

Frais de représentation du maire et des conseillers

RS-155-22

Il est proposé par Sébastien Thériault et résolu

représentation du maire et des conseillers pour les mois de juillet, août et septembre 2022 que le Conseil municipal de la paroisse de Packington autorise le versement des frais de ci-dessous décrit:

Inles Sons	3.252.96 \$
Guillaume Morin	1.084.32
Jean-Noël Moreau	1,084.32
Sébastien Thériault	1,084.32
Yves Lebel	1,084.32
Linda Levesque	1,084.32
Jérôme Dubé	1,084.32
	9,758.88\$

Adoptée à l'unanimité.

Adoption des états financiers de l'OMH de la région de Dégelis

RS-156-22

Il est proposé par Guillaume Morin et résolu

9,713.\$. La partie attribuable à la municipalité est de 971\$, laissant un solde à recevoir de 272\$. que le Conseil municipal de la paroisse de Packington a pris connaissance du rapport du vérificateur externe ainsi que des résultats de son immeuble, démontant un déficit de

Adoptée à l'unanimité.



États financiers trimestriels

II est proposé par Jean-Noël Moreau et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington a pris connaissance des états financiers au 31 août 2022 présenté par le Directeur général.

Adoptée à l'unanimité

RS-158-22 Installation génératrice au propane

Reçu deux soumissions. La plus basse est Propane Sélect de Rivière-du-Loup

Il est proposé par Sébastien Thériault et résolu

génératrices au propane tel que soumissionné que le Conseil retienne la soumission de Propane Sélect pour l'installation des

Adoptée à l'unanimité

RS-159-22

adoptés en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement (Q-2) Nomination des fonctionnaires désignés- administration et application du Chapitre 11 du Règlement de zonage et des Règlements d'application municipal application

ATTENDU QU'

en vertu des pouvoirs que lui confère le code municipal du Québec L.R.Q., c. C-27.1, la municipalité de Packington peut nommer un fonctionnaire désigné pour l'assister dans l'application de sa règlementation;

ATTENDU QUE

numéro 291-2017; le rôle et le titre des personnes responsables de l'émission des permis et du respect des règlements d'urbanisme est décrit à l'Article 3 et suivant du Règlement sur les permis et certificats

Il est proposé par Linda Lévesque et résolu

que la munic fonctionnaire eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.22), du Règlement sur le prélèvement des eaux et leurs protections (Q-2, r.35.2) et de tout Règlement d'application municipal adoptés en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement (Q-2): fonctionnaire désigné pour l'administration et l'application du Chapitre 11 du règlement de zonage no : 287-2017, du Règlement sur l'évacuation et le traitement des la municipalité de Packington nomme les personnes suivantes au poste

- Mathieu Lehoux, Coordonnateur de l'aménagement à la MRC de Témiscouata;
- Guillaume Chrétien, Aménagiste-inspecteur à la MRC de Témiscouata;
- Carole Tardif, Aménagiste-inspectrice à la MRC de Témiscouata;
- Lise Beaulieu, Inspectrice régionale à la MRC de Témiscouata;
- Jean-Pierre Provost, Inspecteur régional à la MRC de Témiscouata;
- Rosalie Beaulieu, Inspectrice régionale à la MRC de Témiscouata;
- Audrey Dubé-Langlois, Inspectrice régionale à la MRC de Témiscouata;
- Denis Moreau, directeur général pour la municipalité de Packington

Adoptée à l'unanimité



No de résolution

partiel <u>programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps</u> Demande d'aide financière pour la formation de ses pompiers dans le cadre du

Attendu que le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

pour intervenir efficacement en situation d'urgence; formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires Attendu que ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la

financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps reconduit en 2019; Attendu qu'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide partiel et qu'il a été

pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence; Attendu que ce Programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de

des habiletés requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux; Attendu que ce Programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et

par ce programme; Attendu que la municipalité de Packington désire bénéficier de l'aide financière offerte

année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur d'autopompe et 2 pompiers au programme Officier non urbain au cours de la prochaine son territoire: programme de programme Attendu que la municipalité de Packington prévoit la formation de 1 pompier pour le Pompier I, 2 matières dangereuses opération, pompiers pour le programme autosauvetage, dangereuses opération, 2 pompiers au progra pompiers au programme 2 pompiers au opérateur

publique par l'intermédiaire de la MRC de Témiscouata en conformité avec l'article 6 du Programme. Attendu que la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité

Il est proposé par Jean-Noël Moreau et résolu

cadre du Programme d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC de Témiscouata.

Adoptée à l'unanimité.

Réseau Forêt Bois matériaux de Témiscouata: membership

RS-161-22

Il est proposé par Guillaume Morin et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington adhère au Réseau Forêt – Bois matériaux de Témiscouata pour l'année 2023 et autorise le versement de la contribution de 100.\$ s'y rapportant.

Adoptée à l'unanimité



No de résolutior ou annotation

Rapport travaux abat poussière

Un épandage a été réalisé durant l'été pour une dépense de 8,680.06 \$

Il est proposé par Linda Levesque et résolu

que le Conseil municipal a pris connaissance dudit rapport.

Adoptée à l'unanimité.

Rapport travaux scellement de fissures

RS-163-22

et sur la route Packington en partie. Un surveillant des travaux avait été engagé par la municipalité pour s'assurer de la conformité. La dépense pour les travaux s'élève à 15,880.13\$. Des travaux de scellement de fissures ont été réalisés sur la route du Lac-Jerry

Il est proposé par Yves Lebel et résolu

que le Conseil municipal a pris connaissance dudit rapport

Adoptée à l'unanimité.

RS-164-22 Rapport travaux marquage de la chaussée

une Des travaux de marquage de la chaussée ont été réalisés durant la saison dépense de 6,937.21 \$. pour

Il est proposé par Jean-Noël Moreau et résolu

que le Conseil municipal a pris connaissance dudit rapport

Adoptée à l'unanimité.

RS-165-22 Association touristique régionale du Bas-St-Laurent : renouvellement adhésion

Il est proposé par Sébastien Thériault et résolu

touristique régionale du Bas-St-Laurent inc cotisation que le Conseil municipal de la paroisse de Packington autorise le paiement de la de membres 2022-2023 de 339.18 S taxes incluses 29 l'Association

Adoptée à l'unanimité.

OMH de la région de Dégelis : Contribution au déficit d'exploitation 2022

RS-166-22

Il est proposé par Jean-Noël Moreau et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington autorise contribution de 10% au déficit d'exploitation 2022 au montant de Conseil municipal de la paroisse de Packington autorise le versement de la 904 \$.

Adoptée à l'unanimité



No de résolution ou annotation

Varia

7º Rang Fossés

creuser dans le 7e Rang. Le directeur général ira vérifier. Mme Linda Lévesque informe les membres du conseil qu'il y aurait des fossés à

Chiens

M. Yves Lebel informe les membres du conseil que lors d'une location de la salle communautaire, plusieurs gros chiens étaient présents à l'intérieur de la salle. On affichera des pancartes d'interdiction d'apporter des chiens dans les salles.

Félicitation nouvelle née

M Jules Soucy donne une motion de félicitation aux parents pour la naissance de eur petite fille Élise, née le 31 août dernier. Le Conseil se joint à M. le maire pour ransmettre leurs plus sincères félicitations et longue vie à Élise et prompt rétablissement

Période de questions

- développement sur notre territoire. Un contribuable demande ou le dossier du cellulaire est rendu dans son
- le maire lui explique la politique. Une contribuable demande si le conseil contribue financièrement au Jerriboire. M.
- présence de vers. Une contribuable trouve que la nouvelle politique du ramassage aux 2 semaines l'été des vidanges est très désagréable et amène beaucoup de mauvaise odeur et de

evée de l'assemblée

À 20 h 50, M. Sébastien Thériault propose la levée de l'assemblée.